

**PROCÈS-VERBAL
DE LA REUNION DU CCAS
DU 7 MAI 2015**

L'an deux mille quinze, le sept mai à 17H00, le CCAS de Bretteville légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Pierre PHILIPPART, Maire.

Le quorum étant rempli, l'assemblée peut délibérer.

DATE DE LA CONVOCATION : 29 Avril 2015

SONT PRESENTS : M. Pierre PHILIPPART, Maire.

Mme Evelyne GUY ,Mme Suzanne ROUPSARD, Mme Carole GOSSWILLER, Mme Isabelle LEMARCHAND, Mme Michèle BUARD, Mme Marie-Claire LE GANGNEUX, M. Michel HOCHET, M. Marc MOUCHEL, M. Philippe PICOT.

ABSENTE EXCUSEE : Mme Caroline PEYRACHE.

Mme Isabelle LEMARCHAND est désignée secrétaire de séance.

SUBVENTIONS

- Fond de Solidarité au Logement:
0.60 X 1100 habitants660 €
- Fond d'aide aux jeunes
0.23 X 1100 habitants.....253 €
- SSIAD.....100€
- Resto du Cœur.....75 €

TOTAL DES SUBVENTIONS:1088 €

Décision votée à l'unanimité

DEMANDE D'AIDE

Une demande d'aide par le biais de Mme Rault (Assistante Sociale) pour le paiement de factures de cantine d'un montant de 144.90 € (Janvier, février, mars) a été adressé au CCAS. Après concertation le CCAS demande au conseil Municipal du 12 Mai 2015 de délibérer pour effacer cette dette.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h10.